

L'agir associatif au cœur du **sport**

Le sport peut favoriser l'engagement. Mais à quelles conditions ? Ne faudrait-il pas redéfinir l'action publique, en repensant le rôle des espaces d'auto-organisation que sont les associations ?

Lydia MARTINS VIANA, coprésidente de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)*

« **L**e sport a des vertus, mais des vertus qui s'enseignent. » Cette formule très connue de Maurice Baquet⁽¹⁾ souligne qu'aucune activité humaine ne porte en elle de valeurs intrinsèques. Tout dépend des finalités dans lesquelles elles s'inscrivent, et des modalités concrètes des pratiques. Violence, tricherie, dopage, corruption font partie du paysage sportif. Et le slogan de la FSGT⁽²⁾, « *l'adversaire est l'ami qui me fait progresser* », n'est pas toujours l'adage brandi sur et autour des terrains, stades, gymnases, tatamis ou autres rings. Des conditions sont nécessaires pour que le sport soit éducatif et qu'il s'inscrive dans une perspective d'émancipation humaine. Il en va de même pour l'engagement. Oui, la pratique sportive favorise l'engagement, mais à certaines conditions. La première d'entre elle est sans nul doute le cadre associatif de sa pratique. L'association sportive fonctionne avant tout sur la base de l'engagement bénévole, essentiel à la pérennité de la structure, même si la responsabilisation des pratiquants, et notamment des jeunes, n'est pas forcément de mise dans toutes les associations. Trop nombreux sont encore les dirigeants de clubs, engagés depuis de longues années, qui

* Fédération omnisport et d'éducation populaire, la FSGT poursuit une double visée : la formation de sportif-ve-s émancipé-e-s et citoyen-ne-s et le développement d'espaces associatifs favorisant la responsabilisation des pratiquants et de leurs familles. Omnisport sans « s » n'est pas, ici, une faute d'orthographe. L'omnisport ne doit pas se réduire à la pratique de plusieurs activités, il s'agit d'un concept signifiant bien plus : placer l'être humain et ses besoins fondamentaux au cœur de la pratique.

(1) Beaucoup de stades ou gymnases portent le nom de cet éducateur (1897/1965), enseignant d'éducation physique et entraîneur en athlétisme qui fut directeur technique à l'Institut national des sports et dirigeant sportif à la FSGT.

(2) La FSGT, qui a fêté ses 80 ans en 2014, regroupe aujourd'hui deux cent soixante-dix mille pratiquants au sein de quatre mille huit cents associations. Une centaine d'activités physiques, sportives et/ou artistiques y sont pratiquées, avec ou sans compétition. Des bébés nageurs aux seniors, la Fédération cherche à développer des pratiques accessibles au plus grand nombre, de qualité, permettant une pratique tout au long de la vie, dans une visée éducative et émancipatrice.

se plaignent de ne pas trouver de successeurs, se lamentant sur la baisse de l'engagement bénévole tout en ne laissant que peu d'espace à la prise de responsabilités. Or, l'expérience montre que lorsque les conditions de l'engagement sont créées dès le plus jeune âge, les probabilités d'un engagement plus large et plus durable augmentent.

Pratique et prise de responsabilité

À la FSGT, nous cherchons à rendre le pratiquant responsable de sa pratique. Pour cela, un travail est entrepris sur la conception et le contenu des activités. En escalade par exemple, l'enjeu est de placer très vite le grimpeur débutant en situation de « premier de cordée ». Cela se réalise en cinq ou six séances. Il est ainsi en situation de maîtrise par lui-même de sa pratique et du risque (limité : les grimpeurs sont assurés par un partenaire), et non pas en situation d'assisté. En football à sept, nous avons mis en place l'auto-arbitrage, qui oblige les joueurs des équipes à s'entendre pour le bon déroulement du jeu. En judo et en gym, la formation des pratiquants passe par leur prise de responsabilité dans des fonctions de commissaires sportifs, juges ou arbitres.

© CAROLINE PONS / PHOTOGRAPHIE

En sports collectifs, les joueurs peuvent être associés aux choix de la composition de l'équipe – selon le principe « tout le monde joue », quel que soit son niveau – et aux tactiques de jeu. Les formules d'implication sont nombreuses et variées, en fonction de la discipline sportive. À partir du moment où cette finalité n'est pas perdue de vue, l'imagination et la créativité des éducateurs sont au rendez-vous. L'activité physique, sportive et/ou artistique, parce qu'elle permet de reprendre confiance en soi, de se dépasser, d'avoir le goût de l'effort, de s'encourager, d'être solidaire, de faire vivre un groupe, de prendre du plaisir, d'apprendre à gérer son stress et à se maîtriser, de vivre et partager des émotions⁽³⁾, favorise le chemin vers l'estime de soi, condition essentielle d'un engagement social. L'engagement est aussi favorisé par une vie associative riche, un environnement formateur



La FSGT cherche à rendre le pratiquant responsable et autonome dans sa pratique. Un travail est donc entrepris sur la conception et le contenu de l'activité. Ci-contre, le championnat fédéral FSGT de gymnastique masculine/féminine à Vabriès (Bouches-du-Rhône), les 12 et 13 juin 2015.

implicite qui va inciter à la prise de responsabilité. Ce sera l'organisation d'une soirée conviviale, d'une fête, d'une sortie, l'accueil des nouveaux, l'implication dans un outil de communication, un stage de formation ou bien l'aide à l'animation... Là encore, les modalités d'implication peuvent être multiples. Elles sont plus délicates à mettre en place pour faciliter la prise de responsabilité juridique de l'association. Les responsabilités pénales, fiscales et sociales qui pèsent désormais, et de plus en plus fortement, sur les fonctions de président-e et trésorier-e, ont plutôt tendance à freiner l'engagement à ces niveaux. La FSGT préconise la voie de la collégialité et de la répartition des responsabilités.

Le bénévolat n'est pas en crise

Malgré les nombreuses expériences et témoignages qui attestent que l'engagement

bénévole se porte plutôt bien, les responsables d'associations sportives, à la FSGT comme ailleurs, ont souvent intégré l'idée que le bénévolat serait en crise. Il y a là une confusion liée aux fortes transformations des conditions de l'engagement. « *La nouvelle génération est très peu politisée. La politique, pour nous, c'est suspect.* » De nombreux jeunes se retrouveront probablement dans ce témoignage d'Aude, responsable d'un club d'escalade FSGT parisien⁽⁴⁾. « *Nous portons des valeurs, que nous pouvons concrétiser dans la vie associative. Nous n'avons pas besoin de théoriser de grands machins. Nous ne nous reconnaissons pas dans le mot militant. Notre engagement ne s'inscrit pas dans la durée et nous ne cherchons pas les combats, les conflits, c'est bon, on en a suffisamment par ailleurs. Nous recherchons la convivialité, des rencontres, s'épanouir...* », poursuivra-t-elle en expliquant que, pratiquante

depuis six ans, elle ne s'était jamais imaginée s'impliquer dans l'organisation de sorties ou l'animation des petits, et encore moins dans la vie d'un club, responsabilités qu'elle assume aujourd'hui. Aude a d'ailleurs lancé une réflexion au sein de son association sur les conditions favorisant un engagement par paliers.

« *Le bénévolat n'est pas en crise* », martèle, chiffres à l'appui, Pierre Dantin, vice-doyen de la faculté des sciences du sport d'Aix-Marseille⁽⁵⁾. Les dernières études sont en effet formelles, le bénévolat est en progression. Environ treize millions de personnes engagées étaient recensées en 2013, en France. « *On a tous une nécessité de s'engager, de faire société ensemble, mais aussi de partager des valeurs civiques. La logique de solidarité, de réciprocité, c'est quelque chose qui nous construit. Le sport est le secteur où l'engagement associatif est le plus fort, tout simplement parce qu'étant universel, il est présent dans tous les champs de la société. Chaque année, dix-huit millions d'actes bénévoles sont produits, dont environ treize millions rien que dans le sport* », précise P. Dantin. Une remise en cause de l'idée reçue selon laquelle l'individualisme contemporain serait la source d'un désintérêt pour la chose publique, confirmée par Jacques Ion, spécialiste de la question : « *L'engagement pour la cause publique n'a jamais été tant partagé.* »⁽⁶⁾

Le risque lié à la perte des finalités

Plus ponctuelles, plus limitées dans le temps, plus nomades, les formes d'engagement bousculent, heurtent et réinventent les associations. Mais tout est fait, insidieusement, pour orienter cette nécessaire adaptation des modalités d'organisation des associations sur la mauvaise pente : celle de l'isomorphisme marchand. Les pressions sont en effet quotidiennes pour enjoindre

(3) Ces formulations ont été choisies par des jeunes en situation de décrochage social total, qui ont participé en 2015 à un projet expérimental piloté par la FSGT : des stages de remobilisation de trois à quatre mois (du lundi au vendredi), proposant des activités sportives, des jeux d'expression et la découverte du monde du travail.

(4) Témoignage recueilli lors d'une soirée d'étude organisée par la FSGT, le 21 janvier 2016.

(5) Directeur du laboratoire « Sport, management et gouvernance », intervention lors d'une conférence des Assises du sport populaire organisées par la FSGT, à Marseille, en mai 2015.

(6) Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012.

les associations à adopter les critères et méthodes du monde marchand et faire en sorte que la gestion, de moyen, devienne but, engendrant au fil du temps une perte des finalités.

Toutefois – nous le constatons à la FSGT –, si des associations s’y perdent ou sont instrumentalisées par la méthode de l’appel à projets, la plupart résistent et se glissent dans des interstices pour préserver et faire avancer leur projet de démocratisation, d’éducation et d’émancipation.

Le rôle de la FSGT, au-delà du travail évoqué sur le contenu des pratiques, et de mise en place d’actions de formation, est d’accompagner les associations dans cette démarche. Il s’agit aussi de créer les conditions pour que chacun comprenne mieux son environnement, soit en capacité de décrypter, d’analyser les déterminismes et les espaces possibles d’actions, d’innovations, de coopérations, d’alliances. Autrement dit, de faire de l’éducation populaire pour contribuer à l’appropriation sociale des enjeux et des possibles par le plus grand nombre.

La question des politiques publiques

Chercher à rendre le pratiquant responsable, favoriser la prise de responsabilité dès le plus jeune âge est une manière concrète d’être dans la transformation des rapports sociaux : la coopération et la solidarité sont ainsi placées au cœur d’échanges, où chacun, quelle que soit sa condition physique, sociale ou encore son âge (la dimension intergénérationnelle est extrêmement importante), peut contribuer à la réalisation d’un projet partagé. L’agir associatif dans le domaine du sport se concrétise aussi par une action sur le bien-être, donnée essentielle dans un contexte où l’idéologie capitaliste cherche à entretenir un mal-être généralisé. Ces derniers mois, les déclarations se sont multipliées

Favoriser la prise de responsabilité dès le plus jeune âge est une manière concrète d’être dans la transformation des rapports sociaux : la coopération et la solidarité sont ainsi placées au cœur des échanges.

(7) *Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Points histoire, février 2006.

(8) La marchandisation des activités physiques et sportives s’est développée dans le contexte d’un Etat social puissant. Tout un arsenal juridique menace désormais quotidiennement les associations considérées concurrentes d’entreprises marchandes. L’Etat, tel qu’il est conçu aujourd’hui, déconnecté des citoyens, a pu également, sans aucune concertation, décider de s’automotiler, en réduisant ses structures déconcentrées.

(9) Intervention lors d’un colloque « Associations et action publique », organisé conjointement par la Caisse des dépôts (son institut pour la recherche) et le Cnam (chaire économie sociale et solidaire), le 28 janvier 2016. Lire également *Associations et action publique*, ouvrage coordonné par Jean-Louis Laville et Anne Salmon, éditions Desclée De Brouwer, 2015.

autour du vivre ensemble et de la citoyenneté. Mais aucune politique publique ne met au cœur de ses actions la question de l’engagement et du soutien à l’implication citoyenne. Dans notre domaine, ce sont les questions de l’emploi qui dominent. Les associations sont invitées à créer des emplois (qui seront aidés) ou à recruter des jeunes en service civique. Or, pour la majorité des quatre mille huit cents associations FSGT – mais ceci est vrai pour une grande part des cent soixante-dix mille associations sportives répertoriées en France –, cette injonction n’est pas tenable économiquement parlant. La professionnalisation, à condition qu’elle soit pensée pour contribuer au développement de la pratique et de l’engagement, peut être un élément pour dynamiser la vie associative sportive et permettre la pratique de publics qui en sont écartés aujourd’hui, mais elle ne peut être en soi la réponse à ces problématiques.

C’est la question même de l’action publique qui doit être interrogée aujourd’hui. Qui définit et comment se définissent les politiques publiques ? Historiquement, en France, contrairement à d’autres pays, notamment en Amérique du Sud, l’Etat a le monopole de l’intérêt général. Cette situation, décrite par Pierre Rosanvallon⁽⁷⁾ comme un « *intégrisme constitutionnel* », ne permet pas une vraie reconnaissance de la place des associations dans la définition des priorités des politiques publiques. Il existe bien ici ou là des expériences de co-construction, mais bien souvent elles ne sont que de la co-production, les associations n’étant pas associées à la réflexion sur les finalités, et finissant par être renvoyées à leur posture de demandeuses ou quémandeuses de fonds publics.

Dans un moment où l’Etat⁽⁸⁾, comme les associations, subissent les injonctions d’un projet néolibéral parfaitement

huilé – qui, ne l’oublions pas, porte en lui une double visée : la limitation de la démocratie et l’illimitation du marché –, repenser l’action publique paraît vital.

Le chantier d’une double démocratisation

Cette réflexion passera nécessairement par une réelle reconnaissance des associations comme des institutions sociales jouant un rôle dans la formation du bien public, et comme éléments incontournables d’un système politique et démocratique repensé, qui ne dissocie plus social et politique. Cela exige une double démocratisation : celle des pouvoirs publics (avec une interrogation sur le rôle des élus et la démocratie permanente) et celle des associations, qui doivent réinterroger leur projet et leur fonctionnement pour être toujours plus en phase avec les besoins de la population et faciliter la responsabilisation du plus grand nombre.

Créer des espaces publics de réflexions et d’actions autour des biens communs et non pas des statuts des institutions, qu’il s’agisse des pouvoirs publics ou d’associations, peut permettre d’avancer dans ce sens, en s’appuyant sur les compétences des différents acteurs-citoyens. Le moment est sans doute venu de revenir à l’inspiration initiale de la solidarité démocratique, en articulant, comme le suggère Jean-Louis Laville⁽⁹⁾, la réciprocité volontaire – l’action auto-organisée entre citoyens égaux qui s’est substituée, dans l’Histoire, à l’inégalité de la charité –, et la redistribution publique. Une manière de redonner toutes leurs lettres de noblesse à ces principes économiques écartés au profit (et aux profits) de la seule économie de marché. Ce challenge ambitieux est essentiel pour arrêter de dissenter sur le vivre ensemble et redonner un sens concret à l’idée de contrat social. ●